



EXTRAIT

Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 20 décembre 2021

Lyon, le 21 décembre 2021

1/ Informations du Président et du Président Délégué.

1.1./ Situation sanitaire.

Suite aux annonces du Premier Ministre du 17 décembre 2021, le Bureau Plénier prend acte qu'un projet de loi va prochainement examiner la transformation du Pass Sanitaire en Pass Vaccinal.

Si les modalités exactes n'en sont pas encore connues, le Bureau Plénier ne peut qu'encourager tous les licenciés de 12 ans et plus qui ne sont pas encore totalement vaccinés (vaccination initiale + dose de rappel dès que c'est possible) à engager ou à poursuivre au plus tôt leur parcours vaccinal contre le COVID-19, tant il semble évident, si la loi est adoptée, qu'à une date prochaine en 2022 ce Pass Vaccinal sera exigé pour tous les licenciés qui figureront sur la feuille de match ainsi que chaque fois que le contrôle est possible, pour tous les spectateurs qui assisteront à un match.

Le Bureau Plénier rappelle aussi les mesures de prudence à adopter pour les fêtes de fin d'année ou les cérémonies de vœux afin de limiter les contacts.

A cet égard, le Bureau Plénier a décidé d'annuler les cérémonies de vœux de la Ligue prévues le 3 janvier 2022 à Lyon et le 7 janvier 2022 à Cournon.

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot

